

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| 3B SCIENCES SOCIALES ET COMMUNICATION | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | TEHI3B01HIM | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

- Cette Unité d'Enseignement UE01 "Sciences Sociales et Communication" fait partie du cursus de formation du Bloc 3 des études de Bachelier en Chimie.
- Elle vise à apporter à l'étudiant, dans la formation professionnelle qu'il reçoit dans le domaine de la chimie, un complément social indispensable à sa future insertion socio-professionnelle.
- Dans cette perspective, des outils seront fournis à l'étudiant pour mener au mieux, dans une perspective de communication, une démarche de candidature d'emploi, pour comprendre les relations collectives de travail dans l'entreprise et dans la société, pour aborder la complexité des logiques relationnelles dans les groupes de travail et pour reconnaître le rôle de la culture d'entreprise aujourd'hui.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés,

- d'utiliser les principes de la communication lors d'une démarche de recrutement
- d'identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae
- d'expliquer l'importance de la communication lors de tout entretien de recrutement
- de maîtriser les grands principes des relations collectives de travail dans les entreprises de notre pays
- de caractériser une situation conflictuelle sur le terrain professionnel et de développer une approche en matière de communication pour sa résolution
- de décrire la notion de culture d'entreprise actuellement

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI3B01HIMA Sciences sociales

24 h / 2 C

Contenu

La communication appliquée à l'insertion socio-professionnelle

- Approche du processus de communication
- Modalités de réalisation d'un curriculum vitae en vue de l'obtention d'un emploi
- Modalités de réalisation d'une lettre de motivation en vue de l'obtention d'un emploi
- Eléments relatifs à l'entretien en vue de l'obtention d'un emploi

Le travail dans sa dimension sociale

- Relations collectives de travail
- Gestion de conflits et modalités de résolution
- La culture d'entreprise aujourd'hui

Concepts-clefs abordés lors de l'activité d'apprentissage "Sciences Sociales"

Emetteur / Récepteur / Code / Canal / Feed-back / Redondance / Bruit / Filtrage / Rubrique / Lettre de motivation / Lettre d'accompagnement / Adressage / Concertation sociale / Niveau de la branche ou du secteur d'activités / AIP / Convention Collective de Travail / Groupe des dix / CSC / FGTB / CGSLB / FEB / UCM / Conseil National du Travail / Commissions Paritaires / Conseil d'Entreprise / Comité pour la Prévention et la Protection au Travail / Essenscia / Elections sociales / Délégation syndicale / Qualification / Compétence / Conflit / Leadership / Pouvoir / Autorité / Influence / Manipulation / Culture d'entreprise /...

Démarches d'apprentissage

En mode présentiel, le cours

- sera donné de manière magistrale et
- intégrera une démarche interactive s'appuyant sur de nombreux exemples corrigés et commentés.

Dispositifs d'aide à la réussite

En mode présentiel,

- insister sur la présence et la participation au cours,
- procéder en classe à des corrections collectives de CV et de lettres de motivation,
- communiquer une liste de questions comptant pour 40% des points de l'examen écrit,
- pouvoir consulter sa copie d'examen après chaque session d'examens (Q1 et Q3) concernée par l'Activité d'Apprentissage

Sources et références

- Arrivé, J-Y., (2011), Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche, Espagne, Ed. Larousse, Coll. Les mini Larousse
- Moyson, R., (1997), Communiquer dans l'entreprise et dans la vie - Négociation, collaboration, tolérance, Paris, Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier s.a., Coll. Le management en pratique
- Noyé, D., (2009), Gérer les conflits - De l'affrontement à la coopération, France, Paris, Ed. Insep Consulting
- Vendramin, P., Valenduc, G., (2000), L'avenir du travail dans la société de l'information - Enjeux individuels et collectifs, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales
- Verly, J., (1999), Les rouages de l'emploi - Relations collectives de travail et protection sociale, Ed. Bruylant-Academia

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours déposées sur Moodle Connected après chaque partie de cours terminée

4. Modalités d'évaluation

Principe

- En mode présentiel, l'évaluation
 - sera un examen écrit à livre fermé.
 - portera sur la matière du cours et visera à vérifier, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés, certaines capacités parmi celles reprises ci-dessous :
 - développer les éléments intervenant dans un processus de communication,
 - identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae,
 - démontrer l'intérêt d'une démarche communicationnelle lors d'un entretien de recrutement,
 - expliquer les principes, acteurs, institutions et outils de la concertation sociale,
 - caractériser une situation conflictuelle,
 - décrire la culture d'entreprise.
 - sera constituée, pour 40% des points, d'une ou de plusieurs questions provenant d'une liste portant sur certains éléments de la matière du cours.
 - reposera pour les 60% restants sur une ou des questions portant sur la matière non couverte par la liste mentionnée ci-dessus.
 - sera organisée en 1ère et 2de session selon les modalités retenues dans cette UE.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- En cas de certificat médical (CM) lors de la 1ère session (Q1), l'étudiant concerné devra représenter l'examen dans cette UE lors de la 2de session (Q3), selon les modalités d'évaluation retenues dans cette UE.
 - La remise d'un certificat médical (CM) durant la 1ère session d'examens (Q1) justifie officiellement, et donc administrativement, l'absence de l'étudiant concerné à l'examen; toutefois, le CM ne lui ouvre aucun droit à pouvoir présenter cet examen à un autre moment durant la période d'examens en cours.
 - Néanmoins, s'il s'avère possible pour l'étudiant, à l'expiration de son certificat médical, de reprendre la session d'examens en cours, il peut demander à l'enseignant d'organiser, durant cette même session et dans la mesure des possibilités d'organisation, tant de l'étudiant que de l'enseignant, un examen respectant les modalités d'évaluation retenues dans cette UE.
- En 1ère session (Q1), l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence se verra attribué la note PP ou PR. Il conserve néanmoins le droit de présenter l'examen dans cette UE en 2de session (Q3), selon les modalités d'évaluation retenues dans cette UE.
- En 2de session (Q3), l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence se verra attribué la note PP ou PR.

Exceptions :

- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).